

Avant même de penser à notre démarche, il faut tout d'abord faire connaissance avec ce nouveau site internet qui est désormais la seule façon d'obtenir un titre sécurisé.

Un titre sécurisé qu'est-ce que c'est ? Il en existe 3 : la carte d'identité plastifiée, le passeport biométrique et le passeport électronique.

Mais sur le site Agence Nationale des Titres Sécurisés(ANTS), on peut également faire une demande de carte grise (ou « certificat d'immatriculation ») ainsi que la demande de permis de conduire.

<https://ants.gouv.fr/>

The screenshot shows the homepage of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). At the top, there is a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon, and a 'Mon Espace' button with a user icon. The main navigation menu includes 'Vos démarches', 'Les titres', 'Les solutions', 'Nos partenaires', 'L'international', 'Nos marchés publics', and 'Contacter l'ANTS'. The 'Vos démarches' menu is expanded, showing options like 'Immatriculation', 'Passeport / Carte Nationale d'Identité', and 'Permis de conduire'. Below the navigation, there are several service cards with icons and text, such as 'Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur', 'Je vends ou je donne mon véhicule', and 'Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)'. At the bottom right, there is a prominent blue button labeled 'ACCÉDER À VOTRE ESPACE'.

Certains encarts sur le site internet mentionnent « titre de séjour », « titre de voyage » et « visa ». Ces sous-catégories sont juste présentes à titre informatif, ils donnent une définition de ces titres et renvoient à des pages « partenaires ». Ils remplacent en quelque sorte le guichet d'accueil de la préfecture pour les informations générales.

Il faut donc se concentrer sur l'encart « vos démarches », qui regroupe bien les titres sécurisés + carte grise + permis de conduire.

Il faut en premier lieu se connecter, soit via FranceConnect, soit en remplissant des données personnelles, ainsi qu'un adresse mail, sur laquelle vous sera envoyé un mail de confirmation d'inscription.

Il semble que très récemment, en janvier 2018, la connexion via FranceConnect soit obligatoire pour certaines démarches comme le changement de titulaire de la carte d'immatriculation.

## 1. Avant d'embarquer

### Mon Espace

#### JE CRÉE UN COMPTE

**Succès !**  
Un mél d'activation de votre compte vient de vous être envoyé.

ou

#### Avec FranceConnect

Créez votre compte en 1 clic avec FranceConnect



S'identifier avec FranceConnect

? Qu'est-ce que FranceConnect ?

#### Qui peut créer un compte ?

La création d'un compte "Particulier" vous permet d'effectuer **vos démarches en ligne** concernant le permis de conduire, la carte grise, le passeport biométrique et la CNI.

Attention, s'il est nécessaire de renseigner une adresse mail pour activer le compte ANTS, veiller à pouvoir vous connecter avec vos identifiant à votre compte mail, pour pouvoir poursuivre.

Les mails en provenance de l'ANTS sont jusqu'à présent systématiquement envoyés dans les courriers indésirables de la boîte mail. Surveillez donc vos spam et courriers indésirables.

#### VOUS Y ÊTES PRESQUE !

**Veillez compléter le formulaire ci-dessous:**

**Sexe \***

Femme  Homme

**Mot de passe \***

**Confirmez le mot de passe \***

**Question secrète \***

**Réponse à votre question secrète \***

**ME CONNECTER**

La confirmation d'inscription se poursuit avec d'autres données personnelles pour finaliser le process

Il faut un nouveau mot de passe à retenir : 12 caractères donc un symbole particulier ( ?;!;) et des chiffres.

S'affichent ensuite une série de notifications avec des dates qui ne correspondent à aucune démarche effectuée puisque nous venons de nous inscrire. S'affichent également 3 encarts avec des couleurs différentes selon la démarche à effectuer : conducteur, identité ou véhicule.



## NOTIFICATIONS

20/12/2017 - Lorsque vous cliquez sur le bouton "Voir mes démarches en cours, cliquez ici", seules les démarches "en cours" sont affichées. Celles-ci seront remontées par lot de 10. Une fois qu'elles sont traitées, de nouvelles démarches "en cours" peuvent être traitées. Les démarches dont le statut est "terminée" et "rejetée" n'apparaissent pas dans votre espace. En parallèle vous continuez de recevoir les messages et documents concernant toutes vos demandes.



22/11/2017 - Les dossiers terminés sont à nouveau visibles sur votre espace. Vous pouvez éditer les fac-similés associés à ces demandes.



20/11/2017 - Le bouton "Pour voir mes démarches en cours, cliquez ici" vous permet d'actualiser la liste de vos démarches en cours. Une fois le chargement des démarches terminé, le bouton disparaît.



02/10/2017 - Depuis votre "espace véhicule", la réalisation en ligne d'une démarche "Je souhaite faire une autre demande" est désormais généralisée à toute la France.



23/12/2016 - A titre d'information : la réalisation d'une pré-demande passeport est possible seulement si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé, ou si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé préalablement acheté.



### MON ESPACE CONDUCTEUR

Demander un permis de conduire  
 Connaître le solde de mes points  
 Où en est mon permis de conduire

### MON ESPACE IDENTITÉ

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur  
 Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur  
 Où en est mon passeport / ma CNI  
 Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation

### MON ESPACE VÉHICULE

Je vends ou je donne mon véhicule  
 Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)  
 Je modifie l'adresse sur ma carte grise  
 J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion

## 1. Permis de conduire <https://www.youtube.com/watch?v=XD0UTqV6jC8>



## PERMIS DE CONDUIRE

Bienvenue, **Julie Deloison**

[Mon compte](#) > Nouvelle demande : Motif de la demande

### Faire une nouvelle demande

1

Motif de demande

2

Etat civil

3

Adresse et contact

4

Photo / Signature

5

Pièces justificatives

6

Récapitulatif

7

Confirmation

### Motif de la demande

\* : Champs obligatoires

Vous effectuez la demande \*

- pour une personne majeure ou mineure émancipée
- pour une personne mineure

Il s'agit \*

- d'une inscription au permis nécessitant le passage d'un examen pratique (ne concerne pas les personnes ayant fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation)
- d'une demande de fabrication d'un nouveau permis
- d'une conversion de brevet militaire
- d'une validation de diplôme professionnel
- d'une demande à la suite d'une invalidation ou d'une annulation de permis
- d'une demande à la suite d'une suspension de permis

Quel est le motif de la demande de fabrication d'un nouveau permis : \*

- Réussite à l'examen du permis de conduire
- Perte du permis
- Vol du permis
- Détérioration du permis
- Fin de validité du permis
- Changement d'état civil

La demande du titre est effectuée à la suite de la détérioration du précédent titre.

Une visite médicale est-elle nécessaire ? \*

- Non ?
- Oui

**Vous effectuez la demande \***  pour une personne majeure ou mineure émancipée  
 pour une personne mineure

**Il s'agit \***  d'une inscription au permis nécessitant le passage d'un examen pratique (ne concerne pas les personnes ayant fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation)  
 d'une demande de fabrication d'un nouveau permis  
 d'une conversion de brevet militaire  
 d'une validation de diplôme professionnel  
 d'une demande à la suite d'une invalidation ou d'une annulation de permis  
 d'une demande à la suite d'une suspension de permis

**Catégorie(s) de permis demandée(s) \***



A1  
 A2



B1  
 B  
 BE



C1  
 C1E  
 C  
 CE



D1  
 D1E  
 D  
 DE

**Le permis sera-t-il obtenu par formations complémentaires ? \***  Non, pas de formation complémentaire  
 Oui, une formation initiale minimale obligatoire (FIMO) - Qualification professionnelle de conducteur routier   
 Oui, par un CAP/BEP/BAC PRO/TP

Il faudra par la suite préciser si vous posséder une photo numérique valable ou si vous devez envoyer votre photo par courrier après être allé en photomaton agréé.

Merci de sélectionner l'une des options ci-dessous

Je dispose d'une photo et d'une signature numériques

**Code photo signature numérique**

Je dispose d'une photo d'identité classique et je souhaite la joindre au formulaire de dépôt fourni à la fin de la procédure que je devrai **imprimer** et envoyer par **courrier**.

En suivant le déroulement de la procédure, nous arrivons à l'étape « pièces justificatives ».

Il arrive que l'interface ne reconnaisse pas les fichiers au format Pdf., ce qui est dommage vu la simplicité d'utilisation des applications mobile scanner. Si un message d'erreur s'affiche, il faut prendre en photo le document, se l'envoyer par mail, l'enregistre en format Jpeg. Et le rechercher en cliquant « joindre un fichier ».

Images du recto et du verso de votre permis de conduire.

**Joindre un fichier**

Liste des fichiers :

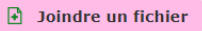
[carte grise P1](#) Document valide

## Pièces justificatives nécessaires à la demande

Pour pouvoir compléter cette demande, vous devez obligatoirement nous fournir les pièces justificatives demandées ci-dessous.

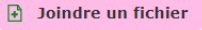
▼ Permis de conduire actuel (0 page / 2 pages maximum)

Images du recto et du verso de votre permis de conduire.



▼ Pièce d'identité (0 page / 2 pages maximum) ?

Images du recto et du verso de votre pièce d'identité.

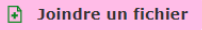


▼ Justificatif de domicile (0 page / 5 pages maximum)

Veillez vous assurer que votre justificatif de domicile est daté de moins de six mois.  
Pour connaître la liste des justificatifs de domicile acceptés, cliquez [ici](#).

Attention ! Si le justificatif de domicile n'est pas à votre nom, veuillez ajouter via la liste déroulante de pièces complémentaires ci-dessous :

- attestation d'hébergement,
- pièce d'identité de l'hébergeant.



## 2. Carte grise ou certificat d'immatriculation

### a. Suivre sa demande en cours :

MES DÉMARCHES EN COURS							
<input type="text" value="2568"/>							
Type de demande	Numéro	Numéro d'immatriculation	Nom & Prénom	Date de création	Date de mise à jour	Etat	Actions
Changement de titulaire	2568 	ZA-026-DT	DUPONT JEAN	05/10/2017	05/10/2017	Terminée	

## EFFECTUER UNE NOUVELLE DEMANDE


Type de demande  

### OÙ EN MA CARTE GRISE ?

?



VALIDER

- ### DÉMARCHES EN LIGNE
- Obtenir un certificat de situation administrative 
  - Simuler le montant de ma carte grise
  - Situer un professionnel habilité au SIV

- ### FAQ
- Combien coûte un changement d'adresse ?
  - Est-ce que je peux immatriculer mon véhicule au nom de plusieurs personnes ?
  - Il y a une erreur sur mon certificat d'immatriculation

b. Déclaration de cession de son véhicule

<https://www.youtube.com/watch?v=bBLVnoQLCdQ>

**EFFECTUER UNE NOUVELLE DEMANDE**

Type de demande

- ✓ Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)
- J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion
- Je modifie l'adresse sur ma carte grise
- Je vends ou je donne mon véhicule**
- Je souhaite faire une autre demande

Ajouter une demande

**OÙ EN EST MA CARTE GRISE ?**

N° d'immatriculation ?

**AIDE AUX DÉMARCHES**

- Obtenir un certificat de situation administrative

**FAQ**

- Combien coûte un changement d'adresse ?

Le vendeur doit déclarer la vente de son véhicule sur l'ANTS en remplissant un formulaire de cession. On lui fournit alors un code de cession qu'il doit communiquer à l'acquéreur du véhicule. Cette déclaration permet de ne plus recevoir les amendes futures causées par le nouveau propriétaire.

**DÉCLARATION DE CESSION**

Pour commencer Identité de l'acquéreur **Déclaration de cession** Récapitulatif Finalisation

Numéro d'immatriculation : ZA-123-DS - Numéro de la démarche : 2557

### Cession du véhicule

A ce stade de la démarche, votre déclaration de cession est créée (mais non finalisée) et les informations déjà saisies sont enregistrées. Vous pouvez sortir de la démarche et la reprendre ultérieurement via votre compte usager, ou la terminer en cliquant sur « Finaliser ».

Code de cession du véhicule : **2557**

Lors de la transaction, le code de cession est à transmettre au nouvel acquéreur, ainsi que la carte grise signée et barrée, avec la mention « Vendu le » ou « Cédé le » avec la date et l'heure de la cession (ou « Vendu le (date et heure) pour destruction » ou « Cédé le (date et heure) pour destruction », si le véhicule est vendu ou cédé pour destruction). Le coupon rempli et signé par le nouveau propriétaire est à conserver, il constitue la preuve de cession.

c. Changement du titulaire de la carte grise

LE CODE DE CESSION, jusqu'ici inconnu, est indispensable lorsque l'on achète un véhicule d'occasion :

Je fais la démarche \* **POUR MOI-MÊME** POUR QUELQU'UN D'AUTRE

Éléments nécessaires

Moyen de paiement

AB-000-CD Numéro d'immatriculation

Numéro d'immatriculation \* ZA-026-DT ?

Avez-vous un code de cession \* OUI NON ?

Numéro de formule du Cj \* ?

Date du Cj \* ?

Si le précédent propriétaire ne vous a pas transmis de code de cession, il faudra indiquer le numéro de formule de la carte grise (indiqué en gras au dos de la carte exemple : 2012RL56325 )

Ainsi que la date de remise du certificat d'immatriculation (donc jour de la vente du véhicule).

ATTENTION : si le propriétaire n'a pas seulement oublié de vous donner le code de cession mais n'a plutôt effectué aucune démarche pour déclarer la cession du véhicule, l'interface ANTS ne pourra pas reconnaître votre Carte Grise et vous serez bloqué !

## Récapitulatif

Nom du télédéclarant LUCIS NOCTIS  
Nom du nouveau titulaire dupont jean  
Numéro d'immatriculation ZA-026-DT  
Demande Changer le titulaire  
Usage  
Adresse 12 Rue emile zola  
75006 PARIS FRANCE

## Conditions légales d'utilisation

LUCIS NOCTIS certifie sur l'honneur que dupont jean s'oppose à la réutilisation de ses données personnelles à des fins de prospection commerciale.

⊕ Identité du titulaire

⊖ Taxes à régler : 283,76 €

Détail des taxes	Montant
Taxe régionale (Y1)	277,00 €
Taxe dev formation professionnelle (Y2)	0,00 €
Taxe sur les véhicules polluants (Y3)	0,00 €
Taxe de gestion (Y4)	4,00 €
Redevance pour acheminement (Y5)	2,76 €
<b>Total (Y6)</b>	<b>283,76 €</b>

Le site reconnaît votre numéro de formule, Il faut renseigner son identité en tant que nouveau conducteur, l'utilisation faite du véhicule etc. la page récapitulative indique le montant de la taxe à acquitter par CB en ligne uniquement.



A la fin de la demande, on obtient un certificat provisoire d'immatriculation :

### DEMANDE DE CHANGEMENT DE TITULAIRE

Pour commencer Nouveau titulaire Récapitulatif Paiement des taxes **Finalisation**

#### Votre démarche est terminée

Votre demande « Je souhaite changer de titulaire » pour le véhicule immatriculé **ZA-026-DT** a bien été enregistrée sous le numéro dossier **2568**.

Vous pouvez consulter l'état d'avancement de votre dossier sur « Mon compte usager » sur le site de l'**Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)**.

Veuillez télécharger le **Certificat Provisoire d'immatriculation** qui vous permettra de circuler pendant un mois dans l'attente de réception de votre titre.

Ce qu'il faut savoir :

Bien que le site indique qu'il est possible d'effectuer une nouvelle demande, il semble que tant que la première demande n'a pas été enregistrée ou validée, on ne puisse pas lancer une nouvelle demande :

Ex : demande de duplicata de carte grise en cours, dossier envoyé, taxes payées, on revient au début de l'interface pour démarrer une demande de duplicata de permis de conduire (cas d'un porte feuille volé) et voilà ce qui nous est dit :

### PERMIS DE CONDUIRE

Erreur sur la demande

Une demande est déjà en cours pour cet utilisateur

[Retour](#)